



**UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE**

FONCTION PUBLIQUE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 24 octobre 2023

Monsieur Stanilas GUERINI
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Par courrier du 17 octobre 2023, vous avez sollicité les organisations syndicales représentatives en vue d'une construction commune de l'agenda social débouchant sur un accord de méthode.

Pour FO Fonction publique, la construction de l'agenda social est une volonté de l'employeur public, le co-construire équivaldrait à être cogestionnaire des choix de l'employeur.

En effet, nul besoin d'un agenda social pour que nous puissions porter nos revendications.

A titre d'exemple, l'ouverture de négociations salariales que nous réclamons depuis longtemps, sans succès hélas, sont de la seule responsabilité de l'Etat employeur.

Autre exemple, FO Fonction publique revendique la mise en place d'une instance à l'image du Conseil national des services publics pour analyser, débattre et faire le bilan des multiples restructurations des services de l'Etat depuis 2010. Cette demande reste, hélas, toujours sans réponse.

Enfin, l'ordonnance négociation collective qui liste nombre de thèmes soumis à la négociation n'est pas prise en compte par le gouvernement. L'exemple récent d'un courrier unanime de toutes les organisations syndicales pour ouvrir le dossier des carrières ayant été rejeté avec une justification erronée par votre prédécesseure.

A la suite de nos différents échanges, comme vous le savez, il est urgent d'améliorer le pouvoir d'achat des agents. Cela commence par une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice afin de compenser l'inflation et de mettre fin à une paupérisation croissante des agents publics. C'est une priorité pour les personnels.

La deuxième urgence est l'amélioration de la grille indiciaire pour redonner du sens et de la crédibilité au principe de carrière et de l'attractivité à l'emploi public, ainsi que de résorber les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes.

Le logement, l'action sociale, la mobilité choisie, la formation professionnelle et enfin la politique immobilière de l'État ayant des conséquences sur l'organisation et les cycles de travail méritent d'être ouverts rapidement.

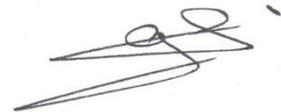
Monsieur le ministre, FO Fonction Publique est toujours ouverte à la discussion, à la concertation et à la négociation.

Il n'y a nul besoin d'un accord de méthode sur l'agenda social pour ouvrir des négociations sur ces points. Comme nous vous l'avons réaffirmé en intersyndicale le 17 octobre dernier, le préalable à toutes discussions, est votre annonce officielle sur les propositions du gouvernement pour améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires devant s'inscrire dans le projet de Loi de finances dès 2024.

N'ayant à ce jour aucune annonce de votre part pour l'année 2024, nous ne participerons pas à la réunion du 26 octobre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Christian GROLIER
Secrétaire général



Copies pour information :

Paul PENY (directeur de Cabinet)

Nathalie COLIN (directrice de l'administration et de la fonction publique)